

ASSOCIATION DES RANDONNEURS ET BALISEURS DU BRIANCONNAIS

Compte-rendu CA du 1^{er} mars 2019

Présents :

ALBERTIN SIGOT Jean Paul , ALLO Françoise , BERGE Aline, BESSON Catherine, DA CRUZ Michel, DESJOURS Jean, DESJOURS Nadia, DUPREZ Damien, FIEVEZ Gabrielle, GLANGEAUD Valérie, LALAUT Bernadette, LEGER Michel, LEGUAY Dominique, LEGUAY Roger, LIABASTRE Jean Jacques, MICHEL Antoine, MIGNOT Daniel, ROQUE Bernard, Von MEYENBURG Lucie

Excusés :

EPINETTE Michèle, EUVERTE Françoise

1) Bilan de la « Fête de la raquette »

Peu de participants du aux conditions climatiques ; gros investissement de la part des membres de l'ARBB.

Il serait peut-être judicieux pour les années futures, surtout pour l'hiver de prévoir une seconde date « de repli » pour les cas d'annulation envisageable.

A voir avec le CDRP : étant donné qu'un des objectifs est de faire connaître l'activité et d'espérer un accroissement du nombre de licenciés FFRP, il semblerait utile de faire apparaître sur la feuille d'inscription une mention « licence FFRP ou non » à des fins statistiques.

Le formulaire d'inscriptions n'a pas recueilli les adhésions et il faudrait songer à le modifier ; Catherine verra avec Manon Alarcon au CDRP.

2) Fête de la Randonnée

Confirmation de la date du 29 juin et du lieu (vallée de Cervières). Les premiers jalons ont été posés et Catherine rédigera « un journal de bord » qui sera publié sur le site à intervalles réguliers ; à chacun de s'y référer pour se tenir au courant des progrès de l'organisation.

Jean Paul Albertin en charge de la partie randonnée et Catherine Besson exposent les randonnées possibles.

Le CA retient :

Visite du Chenaillet en compagnie d'un géologue du CBGA ... en échange du Logo apposé au bas du «flyer». Si le nombre d'inscrits est trop important on pourra essayer de contacter Manu, le petit-fils de Mimi qui a également des compétences en ce domaine.

Une visite du patrimoine de Cervières avec une visite du Fort des Aittes, normalement fermé au grand public ; Jean Paul assurerait 4 rotations dans la journée, chacune d'une dizaine de personnes.

Le lac des Cordes retour par le col des Marsailles.

Fort de la Lauzette retour par les Loubatières.

L'Izoard par le sentier de la mule ou partiellement vers les chalets de l'Izoard.

Col Bousson- col Chabaud.

Ces randonnées vont être finalisées ces prochains jours et dépendront du manteau neigeux.

Il faudra prévoir sur le flyer des hébergements pour la nuit précédente pour les randonneurs arrivant de plus loin dans les Alpes ou d'ailleurs.

3) Bilan cours de skating

16 participants (8 débutants et 8 perfectionnement).

Les cours sont revenus à environ 12 € par personne et par cours, sachant que l'ARBB offrait une participation globale d'environ 100 €.

Une grande satisfaction pour tous et l'accord du CA pour renouveler l'expérience l'an prochain avec quelques modifications.

Les dates : entre la fin des congés de Noël et le début des vacances d'hiver, soit 6 cours au lieu des 4 proposés cette année, à raison d'un cours hebdomadaire.

Les cours pourraient commencer ½ h à 1 h plus tard, les participants ayant souffert du froid tôt le matin.

On peut envisager des cours le samedi matin.

Les moniteurs proposent d'autres types de cours ; à voir si nous sommes intéressés.

Dominique Leguay reste en contact avec eux.

Plusieurs personnes souhaiteraient bénéficier d'une seconde session cette année ; c'est difficilement envisageable vu les conditions de neige et le peu de temps pour une mise en place.

4) RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Une note des services juridiques de la FFRP nous étant parvenue, nous la tenons à disposition des membres du CA qui souhaitent la consulter.

Pour tenir compte des remarques du document, nous montrerons une grande vigilance quant à la divulgation des données personnelles et entre autres, nous ajouterons une option dans nos prochains bulletins d'inscription offrant aux adhérents la possibilité de ne pas voir ces dernières accessibles au plus grand nombre.

5) Point sur les inscriptions

Daniel Mignot et Bernadette Lalaut présentent le résultat de leur lourd et répétitif travail ; comme tous les ans, certains adhérents sont encore très négligents quant à leur réinscription.

Bien que la validité des assurances ne court que jusqu'à fin décembre, certains adhérents ont pu continuer à être considérés comme actifs jusqu'à ce jour.

Nous demandons donc à Daniel Mignot de sortir ces adhérents du listing, aussitôt que possible.

Nous serons plus stricts l'année prochaine et cloreront effectivement les inscriptions le 31 décembre 2019, pour des raisons évidentes d'assurance mais aussi car nous ne pouvons pas offrir une licence et une adhésion de 17 mois pour le coût d'une inscription, théoriquement limitée à un an !!!

Nous sommes conscients du travail que nous imposons à nos secrétaires et sommes plusieurs à nous porter volontaires pour gérer, entre autres, toutes les adhésions « estivales ».

Dès que le listing officiel sera complété, nous changerons de mot de passe pour « galibier »

6) Les subventions

Jean Jacques Liabastre est sur le point (avant le 6 avril) de remplir le dossier FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) qui correspond à des fonds autrefois destinés aux parlementaires.

Sur Les Hautes Alpes, ces subventions bénéficient à plus de 40 associations et sont attribuées sur des projets qui s'articulent autour des deux axes possibles

Aide à un projet innovant (ne nous concerne pas) ou aide aux frais de fonctionnement ;

Jean-Jacques explore nos options ; il est possible que le balisage puisse être favorablement considéré dans la mesure où il participe à l'essor de la communauté et au développement des activités locales.

Catherine Besson, présidente, donne à cette occasion, autorisation formelle pour une modification du budget préparatoire tel qu'il a été décidé à l'AG de novembre 2018.

7) Les habilitations d'encadrement. Les séjours

Les seules activités qui dépendent de la FFRP sont la « marche pédestre » et la « marche aquatique » ; la FFRP est délégataire des activités de « raquette à neige (FF Milieu Montagnard) » et de « marche nordique (FF d'Athlétisme) ».

En conséquence, toute sortie ou séjour de vélo route ou VTT (classique ou électrique), de ski (fond, alpin, randonnée) seront considérés comme regroupement de pratiquants individuels.

Les assurances contractées le sont pour des pratiques considérées comme individuelles.

Corollaire : Roger Leguay modifiera les fiches destinées aux animateurs pour le ski et le vélo.

Y figurera, clairement, la mention pratique individuelle et la mention animateur sera remplacée par contact.

En ce qui concerne l'organisation des séjours, en l'absence de jurisprudence en la matière, on s'efforcera, dans la mesure du possible, de minimiser les transactions financières entre

« contact » et participant et d'agir (comme nous le faisons en permanence) en toute transparence.

Les participants, dans la mesure du possible, régleront, individuellement leur séjour à l'hébergeur.

Se pose, tout de même la question des arrhes ou des acomptes, souvent encaissés.

8) Les tenues

Grace à Françoise Allo et Michel Da Cruz, tous les animateurs peuvent essayer une veste sans manche, noire ; elles seront brodées « animateur » et porteront le logo de l'ARBB.

Tous les animateurs actifs ou considérés comme tels (Françoise, Catherine et Michel examineront la liste avec bienveillance) qui le souhaitent sont concernés.

Des demandes nous ont été faites pour les non-animateurs ; pour le moment, ce n'est pas d'actualité.

9) Les dates à inscrire sur le site et à retenir :

Vendredi 22 mars : Commission rando (date limite 15 mars à Aline Berge)

Vendredi 19 avril : Réunion baliseurs secteur n° 1 briançonnais

Camille devrait prévenir Catherine de la réunion des baliseurs du secteur Guillestrois Queyras

Samedi 29 juin : Fête de la randonnée

Dimanche 1^{er} septembre : Rencontre Franco-Italienne au Col La Croix

Samedi 5 octobre : Fête de l'ARBB

Dimanche 10 novembre : Assemblée Générale

Dimanche 12 janvier 2020 : Fête de la galette

Catherine se chargera de réserver la salle du Prorel pour les deux dernières manifestations de la liste.

L'Assemblée Générale se tiendra dans la salle du Prorel ; Nadia Desjours se chargera d'enquêter du coût d'un traiteur pour un buffet dînatoire.

Casino, Carrefour.... ou autre.

10) Ateliers Vélo

Catherine Besson passera voir Stéphane à Cycles et Skis pour mettre au point calendrier, horaires et modalités des ateliers vélo qui commenceront en Avril .

Ensuite, sur le site, paraîtra une fiche d'inscription.

11) Catherine Besson a donné son aval à Michelle Epinette pour organiser des sorties vélo ; Michelle se propose entre autres d'emmener un groupe après l'effort cycliste, déjeuner chez Jano (modalités et détails à suivre sur le site).

12) Les inscriptions à Pra-Haut avancent doucement.

Roger Leguay fera une piqûre de rappel sur le site

Michel Da Cruz animera les deux sorties en raquettes (samedi et dimanche)

Ghislaine sera nommée « contact » ski de piste

Catherine Besson accepte d'être le « contact » ski de fond

L'animation du soir en l'absence de Gabrielle Fievez sera assurée collégalement.

13) DVA et sécurité

Michel Da Cruz rappelle que, conformément aux décisions prises en CA, le matériel de sécurité est obligatoire pour toute sortie raquettes.

Le simple fait d'ergoter sur la nécessité, le risque d'avalanches ... n'est pas une option.

Les seules exceptions se comptent sur les doigts d'une main (rando grillades par exemple).

14) Le second trimestre

Les sorties VAE auront lieu le lundi

Les sorties VTT classique auront lieu le mardi

La marche nordique aura lieu le vendredi

Les sorties spéciales : bivouac, repas à Souliers, igloo... passeront sur l'agenda.

15) Michel Da Cruz se propose avec l'aide de Lucie VN de mettre en place une soirée documentaire sur le Népal à la MJC ; ils coordonneront leurs efforts pour s'assurer des disponibilités de l'auteur du documentaire qui vient de Gap, des salles adéquates à la MJC puis de la diffusion sur le site. Nous estimons à une cinquantaine de personnes la participation ARBB.

16) Formations

4 personnes adhérentes à l'ARBB participeront au stage de baliseur organisé cette année au Col Bayard.

Vu le grand bouleversement dans les formations fédérales, nous ne présenterons pas de candidat cette année aux formations « animateur ». Catherine Besson a entre-temps décidé de confier, sous sa responsabilité de présidente, des groupes à Fabrice Deschoux.

Marcel Bordet (animateur fédéral), a également rejoint le rang des animateurs.

Nous les remercions vivement.

Bernard Roque suggère, vu l'état florissant de nos finances, d'élaborer des formations PSC1 avec la Protection Civile qui seraient ouvertes plus largement aux adhérents, même non animateurs ou baliseurs, et qui pourraient être prises en charge partiellement par l'association.

Le CA, conseillé par sa trésorière, approuve. Catherine Besson en discutera avec la PC lors de l'inauguration de leurs nouveaux locaux, le 9 mars .

17) Finances

Françoise Allo nous présente un état des finances très équilibré qui confirme notre saine gestion. Le détail est joint à ce compte-rendu.

Fait à Briançon le 1^{er} mars 2019

Catherine Besson Présidente